

: l'administration vérifie si un changement d'adresse a été signalé ou si une autre raison justifie la non-remise du pli. Dans l'affirmative, l'enveloppe est détruite. Dans la négative, une demande est introduite auprès de la police, qui vérifie la réalité de la résidence. Si l'enquête de résidence est négative, une proposition de radiation d'office est introduite.

---

**Question d'actualité de Mme Nagy concernant « l'installation du sapin de Noël sur la Grand-Place »**

**Question jointe de Mme Lemesre**

**Mme Nagy.**- La presse et les réseaux locaux ont relayé le fait que le traditionnel conifère ornant généralement la Grand-Place pour célébrer la fête de Noël serait remplacé cette année par une installation électronique.

Je regrette profondément les réactions à caractère xénophobe et islamophobe autour de ce dossier, lesquelles posent la question de la convivialité dans notre Ville.

Y a-t-il eu appel d'offres ? Quels ont été les critères d'attribution du marché ?

Quelle est la composition du comité de sélection éventuel ?

Pourriez-vous nous présenter un comparatif financier entre l'habituel conifère et le sapin électronique ?

**M. le Bourgmestre.**- La parole est à Mme Lemesre.

**Mme Lemesre.**- Ma question vise à permettre au Collège de s'exprimer sur ce dossier et de « remettre l'église au milieu du village », si je puis me permettre ce jeu de mots.

**M. le Bourgmestre.**- La crèche, elle, restera au milieu du village !

**Mme Lemesre.**- Je dénonce la récupération politique assez ignoble du projet. J'attire l'attention des élus sur la nécessité de respecter un code de bonne conduite lorsque l'on se dit démocrate. Les propos tenus par une élue du CD&V

sur une décision prise par ses échevins cdH et CD&V sont d'une indécence absolue. Mme Debaets a indiqué que l'appellation « Marché de Noël » avait déjà été remplacée par « Plaisirs d'Hiver », et elle ajoute : « Qu'arrivera-t-il ensuite ? » Selon elle, la décision du Collège est liée à une référence religieuse. C'est d'une sottise incommensurable, puisque cela revient à ignorer l'origine païenne de l'arbre de vie du solstice d'hiver qui remonte à 2000 ans avant notre ère, et à son lien avec le calendrier celte ! Et l'on constate combien

l'ignorance peut être source de haine. Je trouve cela inadmissible dans le chef d'une élue d'un parti qui se dit démocratique, surtout envers une décision prise par une majorité à laquelle participe la tête de liste de son groupe politique.

**M. le Bourgmestre.**- La symbolique est conservée. Que le sapin soit réel ou électronique, l'idée de l'arbre de Noël reste présente. Nous avons été très clairs : nous souhaitons conserver le symbole du sapin, au-delà de nos convictions philosophiques. Mais si nous refusons d'entrer dans la modernité, adoptons le conservatisme et demandons aux artistes d'interrompre leurs créations. Je rappelle que la crèche et sa symbolique forte sont conservées.

La parole est à M. Close.

**M. Close,** échevin.- Nous nous attendions à une telle polémique sur l'œuvre en question. Cette dernière a été créée par un collectif d'artistes alsaciens issus d'un village où l'on trouve la première trace écrite de l'existence d'un sapin de Noël sur une place publique. Ce village a demandé audit collectif, appelé « 1024 », de réinterpréter le sapin de Noël. Je comprends que certains n'apprécient pas.

Notre démarche vise à proposer une vision moderne de la tradition, raison pour laquelle le projet nous a séduits. Chaque année, nous proposons un spectacle de son et lumière différent. Avec M. le Bourgmestre, nous nous attendions à tout, sauf à entendre que la faute incombait aux musulmans, qui auraient influencé notre choix. Heureusement que certains n'ont pas découvert que le directeur des Plaisirs d'Hiver est d'origine juive ! C'eût été le comble, entre le laïc, les

musulmans qui le mettent sous pression et le juif qui supprimait le sapin de Noël ! J'aurais envie d'en rire. Selon moi, cette élue a voulu faire parler d'elle. J'ai toujours compris Noël comme une fête de réconciliation et de partage. À ce propos, les bénéfices tirés de la visite du sapin seront versés au Samusocial. Certains apprécieront notre initiative, d'autres pas, mais laissons les communautés en paix, car elles n'y sont pour rien ! L'élue susmentionnée prétend qu'elle a été mal comprise ; pourtant, elle pose bien la question de savoir si les œufs de Pâques seront bientôt supprimés pour leur référence religieuse... Je considère que sa démarche était maladroite.

Habituellement, madame Nagy, un comité composé des équipes de Plaisirs d'Hiver sélectionnait des sociétés événementielles dont nous en retenions entre trois et cinq. Cette année est particulière, puisque Beliris finance un éclairage événementiel permanent sur les bâtiments de la Grand-Place. Nous n'avons donc pas lancé de marché pour l'illumination de l'Hôtel de Ville.

Nous avons nous-mêmes recherché des projets artistiques et notre choix s'est porté sur le collectif 1024 de Guebwiller.

J'en viens aux sponsors. Notre principal sponsor participe au projet à hauteur de 280.000 euros, et j'en suis heureux. La recherche de sponsors ne fait pas l'objet d'un appel d'offres, puisque nous les démarchons pour obtenir leur aide financière. Je rappelle que l'apport de la Ville est de 300.000 euros, mais que la manifestation dans son ensemble coûte plus de 2 millions d'euros, en majorité financés par ces sponsors.

Il faut comparer ce qui est comparable : le spectacle son et lumière nous coûte, en général, environ 200.000 euros, mais sans éclairage. Le prix d'un sapin est d'environ 9.000 euros, montage compris, mais l'éclairage de la Grand-Place coûtait plus de 200.000 euros. Il est donc difficile de comparer les deux projets.

**M. le Bourgmestre.**- La parole est à Mme Nagy.

**Mme Nagy.**- Il est bon que l'on puisse aborder des dossiers en Conseil

communal de manière sereine. Je le rappelle, je regrette certains commentaires parus dans la presse. Des questions restent posées quant à l'éclairage et au choix de l'œuvre. La visibilité du principal sponsor sur la Grand-Place m'a toujours profondément gênée, car de tels lieux devraient échapper à la marchandisation excessive et sans cesse croissante de l'espace public. Personnellement, je n'apprécie guère ce choix.

**M. le Bourgmestre.**- La parole est à M. Close.

**M. Close,** échevin.- Je comprends que certains abhorrent ce projet, mais l'histoire nous apprend que des créations initialement peu appréciées finissent pas structurer notre Ville pour le plaisir de tous.

**Mme Nagy.**- Il serait bon que la Ville réfléchisse sur la distinction entre valeurs d'usage et valeurs marchandes. Parfois, les premières doivent être préférées. Le fait que la visite soit payante me dérange, car la Ville organise ainsi la marchandisation de son espace public.

**M. le Bourgmestre.**- Je suis étonné par l'attitude réactionnaire de la gauche verte en l'espèce.

**Mme Nagy.**- C'est votre avis, monsieur le Bourgmestre. Ne parlons pas de la gauche réactionnaire qui travaille avec Electrabel pour faire payer 4 euros aux familles...

**M. Close,** échevin.- Je suis de ceux qui considèrent que la gratuité n'existe pas. Il en est toujours qui paient. Les visites de l'Hôtel de Ville sont également payantes.

Le caractère iconoclaste, frondeur et avant-gardiste de Bruxelles est un élément essentiel. Nous avons créé une plage au bord d'un site industriel et fait chanter Iggy Pop devant le Palais royal, et cela a créé une dynamique dans notre Ville. Mais nous ne partageons sans doute pas le même projet pour notre cité.

**Mme Nagy.**- Notre groupe n'a jamais critiqué le projet de plage.